Sauveteur secouriste du travail (SST) – Formation initiale

La formation initiale SST est la formation réglementaire incontournable sur le secourisme et la prévention des risques en entreprise. Grâce à cette formation théorique et pratique, les stagiaires obtiendront les compétences opérationnelles nécessaires pour porter secours à une personne en détresse et participer activement à la démarche de prévention au sein de l'entreprise. À l'issue de cette formation initiale, une formation de maintien et actualisation des compétences SST (MAC SST) est à prévoir dans les 24 mois.

DATES	DURÉE	EFFECTIF	TARIF
18 et 19 novembre 2026 15 et 16 décembre 2026	**2 jours (14 h)** 9h–12h • 13h30–17h30	**4 à 10 stagiaires**	**280 €** net par personne

LIEU
En centre • en entreprise ou à distance (nous consulter)

FINANCEMENT
Plan de Développement des Compétences • Personnel

PRÉ-REQUIS
Aucun prérequis particulier n'est exigé

TVA non applicable, article 293 B du Code général des impôts.

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public.

Recommandation : 1 personne formée pour 8 salariés de l'entreprise.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- « Le sauveteur secouriste du travail doit être capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident et, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixés en matière de prévention, de mettre en application ses compétences au profit de la santé et sécurité au travail. »
- Mettre en application les compétences du SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise
- Maîtriser le concept du Sauveteur Secourisme du Travail SST et être capable d'intervenir face à une situation d'accident de travail

MODALITÉS & DÉLAIS D'ACCÈS

Inscription possible jusqu'à 48 heures ouvrées avant la date de début de formation.

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Pour toute question concernant une situation de handicap, quelle qu'elle soit, afin d'évaluer et anticiper les aménagements nécessaires à votre participation ou vous orienter le cas échéant vers les organismes appropriés, merci de prendre contact avec Philippe Mosnier à l'adresse pmosnier@vaucluse.cci.fr

MOYENS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

Nos salles disposent d'une connexion Wifi. Elles sont équipées de mobiliers, tableau, vidéo projecteurs, paperboard, deux d'entre elles sont des salles informatiques avec des PC faisant l'objet de maintenances et mises à jour régulières au niveau du matériel et des logiciels. La taille de ces salles est adaptée à l'effectif accueilli que nous limitons volontairement pour permettre une réponse personnalisée aux attentes de chacun.

Remise d'un support stagiaire.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cours théoriques sur vidéo projecteur. Exercice pratique. Interaction permanente entre le formateur et les stagiaires. Visite des locaux. Différents mannequins (adultes, enfants, nourrissons). Outils factices pour mise en situation. Livret de fin de stage.

SUIVI ET ÉVALUATION

- Les critères d'évaluation utilisés pour cette validation sont ceux définis par l'INRS, dans le référentiel de formation des Sauveteurs Secouristes du Travail. Ils sont transcrits dans un document nommé « Grille de certification des compétences du SST » et utilisés lors de chaque formation. Le stagiaire devra valider les compétences attendues et désignées dans cette grille. A l'issue de cette évaluation, un certificat de Sauveteur Secouriste du Travail sera délivré au candidat qui a participé à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable du formateur. Dans le cas où le candidat ne peut mettre œuvre, pour des raisons d'aptitudes physiques, l'ensemble des compétences attendues de la part d'un SST, il se verra délivrer une attestation de suivi de la formation avec les compétences qu'il aura validé.

CONTENU

01 Délimiter son champ d'intervention en matière de secours

02 Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention des risques en entreprise ou sur le lieu de travail

03 Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail

04 Participer à la maitrise des risques professionnels par des actions de prévention

05 Identifier les dangers persistants et repérer les personnes qui pourraient y être exposées. Supprimer ou isoler le danger persistant, ou soustraire la victime au danger persistant sans s'exposer soi-même

06 Rechercher, suivant un ordre déterminé, la présence d'un ou plusieurs des signes indiquant que la victime est immédiatement menacée

07 Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime

08 Choisir à l'issue de l'examen la ou les actions à effectuer. Réaliser la ou les actions choisies en respectant la conduite à tenir indiquée dans le guide des données techniques. Surveiller jusqu'à la prise en charge de la victime par les secours spécialisés, l'amélioration ou l'aggravation de son état et adapter sa conduite si besoin

INTERVENANT

GIL CHAUMARD • Formateur/conseiller en SST, sécurité, incendie, EPI, ESI et évacuation depuis plus de 10 ans. Il partage son expérience et son savoir-faire dans de grandes entreprises dans le cadre de ses formations.

ENCADREMENT

AURÉLIEN AURAND • 04 90 23 77 01

SATISFACTION

92,31 % de réponses à l'enquête de satisfaction.

96,58 % de nos clients ont été satisfaits de cette formation au 31 décembre 2025.

NOTRE CENTRE

Formation continue CCI Vaucluse
Campus – BP 20660
84032 Avignon Cedex 3
04 90 23 77 01

INSCRIPTION

Formulaire en ligne sur la page de la formation : **campus.vaucluse.cci.fr** › Hygiène Sécurité Environnement

Contact : 04 90 23 77 01